

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 avril 2024

Présents : Mr Jean-Claude PICHON. Mr Daniel POCTIER. Mme Stéphanie CASTALDI. Mr Bernard BRUNE. Mr Pascal MAGNIN. Mme Elodie PIEUCHOT. Mr Jean-Philippe MACCHIONI. Mr Dominique DUPONT. Mr Adrien PERIAT.

Absents excusés : Mr Patrick MARAUX, Mr Gaétan CARON.

Secrétaire de Séance : Mr Pascal MAGNIN.

Vote de 3 taxes (Foncière Bâtie, Foncière Non Bâtie, Résidence Secondaire).

Aucune modification des taxes communales par rapport à l'année précédente, voté à l'unanimité

Subventions aux associations. Budgétisé 1500 €. Fnaca 50 €, Secours Français 100 €, Association Forêt de Chaux 50 €, CCSVA 100 €, Association TGV 20 €, Radeliers 20 €, Rugby Arbois 50 €, Action sociale 850 €, Imprévus 260 €.

Cartes Avantages Jeunes. Offerte par la mairie pour les jeunes de moins de 25 ans.

Renouvellement Convention de l'Agence Postale.

Le conseil approuve la signature de la convention, du renouvellement de partenariat pour la gestion de l'agence postale communale.

Élections du 9 juin : le tableau des permanences n'a pas pu être déterminé les horaires du scrutin n'étant pas à ce jour pas arrêtés.

Rapport d'activités intercommunalité. Présenté et approuvé.

Fleurissement : aura lieu le samedi 18 mai. Aucune augmentation du budget.

Fête des Mères : reconduite cette année (117 plantes).

Travaux : Montholier TP engagera la construction des trottoirs grande rue à la Mi-Mai. Panneaux SNCF : dégradés le long du latéral ,remplacement aux frais de la commune. Peinture et parquet de la salle des fêtes prévus pour septembre. Pas de locations a envisager pendant cette période.

Cérémonie du 8 mai 1945 : organisée cette année par la Commune de Chatelay 11H30 au monument aux morts de la Commune.

Questions diverses : bâtiment des Hespérides maintenant propriété de la Commune mise en vente dès que les hypothèques seront levées
Il a été signalé sur le nouveau chemin forestier au lieu-dit «Le Deffois » après la déchetterie d'Arc et senans des dégradations au niveau de la barrière ainsi que deux dépôts d'ordures sauvages. Un relevé photographique a été effectué. Un signalement va être adressé à la Gendarmerie. La remise en état des lieux sera effectuée par des volontaires de la Municipalité.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 7 juin à 20H30.